



HAL
open science

Un texte sans titre

Marc Aymes

► To cite this version:

Marc Aymes. Un texte sans titre. L'orientalisme désorienté? La Turquie contemporaine au miroir des approches postcoloniales, Institut d'études politiques de Rennes, Jan 2010, Rennes, France. <halshs-01345168>

HAL Id: halshs-01345168

<https://shs.hal.science/halshs-01345168v1>

Submitted on 18 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

L'ORIENTALISME DÉSORIENTÉ ?

La Turquie contemporaine au miroir
des approches postcoloniales

Rennes, Institut d'études politiques, 28-29 janvier 2010

Un texte sans titre

Marc AYMES

Centre national de la recherche scientifique (Paris)

Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques
(CNRS / Collège de France / École des hautes études en sciences sociales)

Contact : marc.aymes@gmail.com et <http://marc.aymes.free.fr>

L'impérialisme, c'est le *plein* ;
en face, il y a le *reste*, non signé :
un texte sans titre¹.

Vous avez dit « postcolonial » ? Mais d'où viendrait, en Turquie, cette colonialité qui précède ? La vulgate nationale d'aujourd'hui n'omet pas d'en faire un motif de fierté patriotique : jamais la Turquie ne fut colonie. Se pourrait-il donc qu'elle eût, jadis ou naguère, été coloniale ?

Accompagnant l'essor des *postcolonial studies* dans le monde universitaire nord-américain, l'idée que le projet de modernité *alla turca* soit advenu, au début du XX^e siècle, sur le fond d'une culture coloniale héritée des derniers sultans ottomans, a imprimé sa marque sur l'historiographie des dernières décennies. C'est à analyser ce titre de colonialité que la présente contribution sera consacrée. L'enquête porte sur les archives de l'administration ottomane (et des différents cercles qu'elle dessine dans ses provinces) au XIX^e siècle, pour tâcher d'y déceler « les caractérisations vernaculaires de ce qui se passe, liées aux imaginations vernaculaires de ce qui peut se passer² ».

¹ BARTHES R., « Digressions », *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984 [1971], p. 97.

² GEERTZ C., *Local Knowledge. Further essays in interpretive anthropology*, s.l. [New York], Basic Books, 2000 [1983], p. 215.

Chercher à comprendre comment cette administration agit, c'est en effet aussi, indissociablement, étudier comment elle est parlée, encodée en situation : tout un *répertoire* qui ne se laisse pas nécessairement réduire à une logique unique de gouvernementalité³.

Répertorier le postcolonial : re-citation

Rien de mieux, pour commencer, que de citer à nouveau l'appel à contributions qu'avaient diffusé les ci-devant organisateurs du colloque « L'Orientalisme désorienté », à présent coordonnateurs de ce volume :

« la critique postcoloniale n'a eu que peu d'écho en Turquie, même si la société turque – que ce soit dans son mode de fonctionnement ou dans son rapport au passé, semble particulièrement éligible à ce questionnement. Du fait de l'héritage de l'Empire ottoman, “colonisateur” dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ou encore du fait d'une image de soi blessée par une domination occidentale qui fut mortelle pour l'Empire ottoman, dangereuse et formatrice pour la jeune Turquie républicaine⁴ ».

Deux fibres de pertinence du postcolonial sont ici placées en évidence : la mise en crise d'une « image de soi » ; la mise en perspective dans une longue durée. Leur entrecroisement (je n'ose dire leur hybridation) signale un rapport équivoque entre le présent d'une position énonciatrice et le passé d'une relation narrative.

Ce qui se joue relève donc autant de la mise en récit que de la mise en situation. Disons-le plus précisément, en empruntant à la narratologie : la réflexion sur le postcolonial relève d'un « univers spatio-temporel *désigné par* le récit⁵ ». La question de la désignation, de ses modes et décrochages, bref, de son historicité, est en effet centrale. Edward Said ne visait-il pas, dans *Orientalism*, à écrire

³ Cf. MCADAM D., TARROW S., TILLY C., *Dynamics of contention*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2001, p. 49 : « we can think of the repertoire as performances – as scripted interactions in the improvisatory manner of jazz or street theater rather than the more repetitious routines of art songs or religious rituals. Such performances group into repertoires, arrays of known possible interactions that characterize a particular set of actors. »

⁴ Voir le texte intégral de l'appel à contributions en ligne : <http://calenda.revues.org/nouvelle14830.html> (visité le 20 décembre 2010).

⁵ C'est là l'une des définitions que G. GENETTE a proposées de la « diégèse » (*Figures II*, Paris, Seuil, 1972, p. 280 ; je souligne). Dans *Palimpsestes*, il l'a précisée en distinguant l'« histoire », comme « enchaînement » ou « succession d'événements et/ou d'actions », et la « diégèse », comme « l'univers où advient cette histoire » (Paris, Seuil, 1982, p. 342). La relation entre ces deux aspects de la narration est ainsi d'ordre métonymique, puisque « l'histoire est dans la diégèse ».

(pour la contrer) l'histoire d'une « défaite du récit par la vision⁶ » ? Et de préciser : l'objectif est d'entretenir « une constante pression contre ce système statique d'essentialisme synchronique que j'ai appelé vision parce qu'il suppose que l'Orient tout entier peut être vu panoptiquement⁷ ».

À cette aune, il est un point sensible de la théorie postcoloniale qui doit retenir tout particulièrement l'attention : c'est la question du mimétisme⁸. La *mimicry* en effet désigne, représente plutôt qu'elle ne relate : vision plutôt que récit, donc. Mais une fois réinvestie par l'historicité coloniale, et en quelque sorte déformée par l'ironie grimaçante de la singerie, elle devient le foyer d'une désignation problématique : où, à l'histoire comme scénario (*story*), se surimprime l'histoire comme discours.

Mimer l'orientalisme : retransmission

C'est précisément ce souci du mimétisme qui hante toute l'historiographie du XIX^e siècle ottoman. Occidentalisation ou modernisation, économie-monde ou développement, « homme malade de l'Europe » ou politisation : par-delà l'aléa des notions et la péremption supposée des paradigmes, la scène primitive de l'Ottoman — et, du même coup, de l'ottomaniste — demeure celle d'une modernité reçue *en différé* : bref, une retransmission. En la matière, le diagnostic formulé dans *Orientalism* s'inscrit lui-même dans un *continuum* : Albert Hourani n'avait-il pas déjà, vingt ans auparavant, souligné le même type d'imprégnation des travaux scientifiques sur le Moyen Orient par « une certaine idée que l'Europe occidentale s'est faite du monde⁹ » ? D'autres avertissements ont suivi : « le *Tanzimat* n'était pas une imitation de l'Europe, mais témoignait de la participation ottomane à un âge de réformes, alors que l'Europe elle-même manquait de stabilité », argue E. K.

⁶ SAID E. *Orientalism*, Londres, Penguin, 2003 [1978], p. 239 ; *id.*, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil (trad. fr. Catherine Malamoud) 2005 [1980], p. 268. (Par convention je fais référence aux versions aussi bien américaine que française lorsque ma citation reprend cette dernière ; et uniquement à la version originale lorsque j'ai retraduit.)

⁷ SAID E., *Orientalism*, *op. cit.*, p. 240.

⁸ BHABHA H., *The Location of culture*, Londres / New York, Routledge, 1994, p. 85 : « Mimicry emerges as one of the most elusive and effective strategies of colonial power and knowledge ». Aussi, en parlant de *théorie postcoloniale*, ne présume-t-on d'aucune homogénéité systématique *a priori* : aussi bien, ce mot de *théorie* pourrait décrire un cortège bigarré. Cf. CUIILLERAI M., « Le tiers-espace, une pensée de l'émancipation », *Revue internationale des livres et des idées* 14 (2009), p. 35 : « Rendre visible la théorie comme lieu d'une crise du sujet et de son identité à soi, c'est, d'une part, briser l'élan de l'objectivation théorique, mais c'est en même temps prolonger la théorie, comme processus de subjectivation. Théoriser, c'est énoncer du sens et, dans le même temps, produire sa différence spécifique, le non-sens, et c'est encore ainsi effectuer un partage du sens. »

⁹ HOURANI A., « The Changing Face of the Fertile Crescent », *Studia Islamica* VIII (1957), p. 89.

Shaw¹⁰ ; « l'expérience ottomane est celle d'un empire s'adaptant aux défis de l'époque, en cela comparable, à différents titres, aux transformations constatées dans d'autres systèmes multiethniques de légitimité », souligne Selim Deringil¹¹. Autant de tentatives pour ranger l'Ottoman du dernier XIX^e siècle parmi ses contemporains.

Pourtant tout indique que la grammaire du mimétisme en différé a perduré. Le déni de contemporanéité persiste. Mieux : l'orientalisme lui-même, comme vision de l'Ottoman et comme récit (critique) de l'ottomaniste, est devenu l'une des monnaies d'échange de cette transitivity mimétique. C'est que, à l'instar (en vrac) du constitutionnalisme, du bec de gaz ou de l'opéra, lui aussi était retransmissible. Amorcé par Timothy Mitchell¹², développé et relayé par Ussama Makdisi¹³ ou Thomas Kühn¹⁴, le transfert se prévaut d'une simple hypothèse : « À l'âge de la modernité à dominante occidentale, chaque nation crée son propre Orient. L'empire ottoman du XIX^e siècle ne fit pas exception¹⁵ ». La seconde moitié du XIX^e siècle sera ainsi marquée au coin d'un « orientalisme » à l'ottomane qui est, aussi et surtout, un colonialisme à retardement. Le même Selim Deringil dont nous lisions la défense et illustration de la contemporanéité impériale ottomane, lui aussi tenté par cette hypothèse, a poursuivi sa trajectoire en expliquant comment « à un certain moment du XIX^e siècle l'élite ottomane a adopté l'état d'esprit de ses ennemis impérialistes, et s'est mise à concevoir sa propre périphérie en termes coloniaux¹⁶ » : c'était réinstaurer le différé. C'est ainsi, par le biais d'un orientalisme élevé au carré (non sans risque de circularité), que la figure coloniale s'est trouvée resituée en contexte ottoman. Et l'appel à contributions re-cité tout à l'heure, lorsqu'il fait référence à « l'héritage de l'Empire ottoman, “colonisateur” dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », porte la trace — et le scrupule, *via* les guillemets — de cette *translatio imperii*.

¹⁰ SHAW E. K., « Tanzimat in the Ottoman Empire, age of reform in Europe », *Tanzimat'ın 150. yıldönümü uluslararası sempozyomu (bildiriler)*. 25-27 Aralık 1989, Milli Kütüphane-Ankara, Ankara, T.C. Kültür Bakanlığı, Milli Kütüphane Başkanlığı, 1991, p. 208.

¹¹ DERİNGİL S., *The Well-protected Domains. Ideology and the legitimation of power in the Ottoman Empire, 1876-1909*, Londres / New York, I.B. Tauris, 1998, p. 166.

¹² MITCHELL T., *Colonising Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

¹³ MAKDISI U., « Ottoman Orientalism », *American Historical Review* 107/3 (2002), p. 768-796.

¹⁴ KÜHN T. « An Imperial Borderland as colony : knowledge production and the elaboration of difference in Ottoman Yemen, 1872-1914 », *MIT Electronic Journal of Middle East Studies* 3 (2003), p. 5-17.

¹⁵ MAKDISI U., art. cit., p. 768.

¹⁶ *Id.* « “They live in a state of nomadism and savagery” : the late Ottoman Empire and the post-colonial debate », *Comparative Studies in Society and History* 45/2, 2003, p. 311-312 (je souligne). Citons aussi, pour mesurer le chemin parcouru, la première ébauche publiée par le même auteur sur le sujet : *id.*, « Les Ottomans et le partage de l'Afrique 1880-1900 », DERİNGİL S., KUNERALP, S., (dir.), *The Ottomans and Africa*, Istanbul, Isis, 1990, p. 121-133.

Se figurer l'empire : titre de colonialité

L'empire ottoman aura donc été colonial ? Pas si vite, pourrait-on objecter : examinons de plus près de quel titre de colonialité il excipe.

Il y a bien sûr toujours la question préalable : l'entité politique ottomane est-elle seulement un empire ? Le fait est qu'elle s'est presque toujours désignée autrement : à Istanbul on gouvernait « l'État sublime », on administrait les « domaines bien gardés ». Pourtant, la pérennisation de l'emprise ottomane à échelle continentale s'est appuyée sur une triple configuration qui semble à bon droit pouvoir être dite impériale : l'articulation d'une légitimité continuiste, par laquelle s'effectue la greffe d'une vision dynastique sur la chefferie clanique semi-nomade des origines ; l'élaboration d'un système de normativité, dont le corpus de positions philosophiques et juridiques codifie une conception universaliste de la souveraineté ; le déploiement d'un réseau organisationnel, qui assure l'incorporation des sujets comme des serviteurs de l'État par le biais d'une autorité administrative routinisée, calquée sur la topographie symbolique de la Cité-capitale et du palais, foyers de rites et de protocoles constamment recréés, actualisés, adaptés. Au point d'intersection de ces trois plans, l'objet historique qui émerge est bien donc « un empire à proprement parler, un agrégat hétérogène de peuples et de royaumes qui ne forment un tout que par la domination de la dynastie qui les a réunis sous un même sceptre¹⁷ ». Même s'il ne se disait pas tel, nous avons donc affaire à l'empire par excellence : si littéral, que le concept a pu se passer du nom censé le représenter¹⁸ ; tellement archétypal, qu'il en vient à siéger « au centre de l'histoire » dans la galerie d'empires récemment campée par Jane Burbank et Frederick Cooper¹⁹.

Mais pour être impériale, la situation ottomane est-elle coloniale ? Le plus souvent, c'est à un autre type d'empire que l'adjectif *ottoman* sert d'épithète : les domaines bien gardés du sultan sont comparés au *continuum* continental des Habsbourg d'Autriche ou de la Russie moscovite puis Romanov, plutôt qu'au saut transocéanique des conquérants-colonisateurs britanniques, espa-

¹⁷ VATIN N., VEINSTEIN G., *Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans (XIV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2003, p. 82.

¹⁸ Sur cette question des relations entre mot et concept, voir SKINNER Q., « Language and social change », TULLY J. (dir.), *Meaning and context. Quentin Skinner and his critics*, Cambridge, Polity Press, 1988, p. 120 : il souligne que le poète Milton n'utilise jamais le mot *originalité* (qui n'existait pas de son temps), et que pourtant le concept de ce qu'aujourd'hui nous désignons ainsi est omniprésent dans son œuvre.

¹⁹ BURBANK J., COOPER F., *Empires in world history. Power and the politics of difference*, Princeton N.J., Princeton University Press, 2010, p. 18 : « The Ottoman empire appears at the center of our story, as an empire that managed to blend Turkic, Byzantine, Arab, Mongol, and Persian traditions into durable, flexible, and transforming power. »

gnols ou hollandais²⁰. Et lorsqu'il s'agit de définir le colonialisme, le cas ottoman fait précisément figure de contre-exemple idéal — ainsi qu'en témoignent ces lignes extraites de *Kolonialismus*, le bréviaire d'histoire coloniale signé Jürgen Osterhammel²¹ :

« Qu'est-ce donc que le colonialisme ? Comment peut-on définir ce concept indépendamment de celui de colonie ? L'historien Philip Curtin, spécialiste de l'Afrique, parle de façon générale de “domination par un peuple issu d'une autre culture²²”. Cette formulation contient deux éléments décisifs : la “domination” et “l'appartenance à une culture étrangère”. Mais elle doit être précisée. Historiquement, ceux qui ont subi la domination exercée par des étrangers n'ont pas toujours considéré que celle-ci fût illégitime. L'Égypte, province de l'Empire ottoman de 1517 à 1798, a ainsi été placée sous la domination totalement interventionniste des Turcs sans que cela empêche la reconnaissance généralisée du système par la population locale arabophone²³. Dans ce cas, la communauté de religion et, partant, la reconnaissance unanime du caractère d'obligation que revêtait la conception islamique du gouvernement juste ont compensé la différence linguistique. »

Quelle est donc cette colonialité ottomane qui se dérobe à sa saisie par l'idéal-type ? La réponse est pourtant là, latente sous nos yeux : il ne peut s'agir que d'une colonialité *d'après l'orientalisme*. L'Égypte dont parle Osterhammel est celle d'avant l'expédition de Bonaparte : avant donc que, d'une « tradition universitaire » mêlée à un « style de pensée », ne naisse un « style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient²⁴ ». La colonialité ottomane est donc un après-coup, un événement d'après la retransmission mimétique, une sorte de transfert rancunier : colonialité elle-même postcoloniale, en somme. C'est pourquoi aussi l'empire dont il est question n'est désormais plus seulement « à proprement parler » : nous voici en présence de « tout un empire *tant métaphoriquement que littéralement* — de signes, d'expressions culturelles et d'articulations

²⁰ Cf. WOODWORTH C. K., « Ocean and steppe : early modern world empires » [review article], *Journal of Early Modern History* 11/6 (2007), p. 501-518. ; BARKEY K., *Empire of difference. The Ottomans in comparative perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; JUDSON P., « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales* 63/3 (2008), p. 563-596.

²¹ OSTERHAMMEL J., *Kolonialismus. Geschichte – Formen – Folgen*, München, C.H. Beck, 1995, p. 19 ; *id.*, « “Colonialisme” et “Empires coloniaux” » (trad. fr. Thierry Carpent), *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire* 35 (2010) : *Empire Reader*, p. 57.

²² CURTIN P., « The Black Experience of Colonialism and Imperialism », MINTZ S. W. (dir.), *Slavery, Colonialism, and Racism*, New York, Norton, 1974, p. 23.

²³ WINTER M., *Egyptian Society under Ottoman Rule 1517-1798*, Londres / New York, Routledge, 1992, p. 30.

²⁴ SAID E., *Orientalism, op. cit.*, p. 2-3 ; *id.*, *L'Orientalisme, op. cit.*, p. 14-15. Dans le même passage, Said date « très grossièrement » de « la fin du dix-huitième siècle » le moment de cet avènement.

sociétales donnant du sens aux transformations qui se produisent²⁵». Absorbé par la représentation du modèle qu'il plagie, cet empire est aussi bien au propre qu'au figuré.

« Sauvages » ? L'étrangeté dans le texte

À double titre, mon propos est ici de tenter une *critique interne* de cette colonialité ottomane. Interne, d'abord, en ce qu'elle campe sur le même terrain d'élection que les *postcolonial studies* : celui du « culturel », de l'empire tant métaphorique que littéral. Interne, ensuite, parce que mon hypothèse est que le titre ottoman de colonialité n'est d'abord et avant tout (précisément) qu'un titre : c'est-à-dire un artéfact du *paratexte* postcolonial, en même temps que de la *transtextualité* orientaliste.

Cette *transtextualité* consisterait, pour emprunter à l'hypothèse avancée par Gérard Genette, en une forme de transcendance textuelle par laquelle plusieurs textes entrent en relation, de manière avouée ou à la dérobée. La transtextualité peut (entre autres modalités) s'instaurer par le biais du *paratexte*, défini comme l'ensemble des éléments placés dans l'entourage ou dans le prolongement d'un texte, à l'initiative de l'auteur ou d'instances éditoriales diverses. Lui-même inclut le péri-texte, qui fait corps avec le texte (titre, sous-titres, intertitres, noms de l'auteur et de l'éditeur, date d'édition, préface, notes, illustrations, table des matières, postface, quatrième de couverture...) aussi bien que l'épi-texte, qui s'y greffe (entretiens donnés par l'auteur, sa correspondance, ses journaux intimes...). Bref, « le paratexte se compose donc empiriquement d'un ensemble hétéroclite de pratiques et de discours de toutes sortes et de tous âges que je fédère sous ce terme au nom d'une communauté d'intérêt, ou convergence d'effets, qui me paraît plus importante que leur diversité d'aspect²⁶ » : de quoi, on le voit, alimenter l'hypothèse que les *postcolonial studies* puissent elles-mêmes fonctionner comme un paratexte.

A contrario, il nous incombe de relancer la lecture du *texte* impérial ottoman « à l'état nu²⁷ » : de le lire sans titre.

Soit, par exemple, les « instructions secrètes » (*ta'limât-ı hafıyye*) adressées par Safvetî Paşa, gouverneur-général des Îles de la mer Blanche (la Méditerranée des Ottomans), aux administrateurs locaux placés sous son autorité. Le texte date, approximativement, de la fin du printemps 1849.

²⁵ HANSEN J., PHILIPP T., WEBER S., « Towards a new urban paradigm » [introduction], *eadem* (dir.), *The Empire in the city : Arab provincial capitals in the late Ottoman Empire*, Beyrouth, Ergon Verlag Würzburg in Kommission, 2002, p. 4 (je souligne).

²⁶ GENETTE G., *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 8.

²⁷ *Ibid.*, p. 7.

Voici en quels termes sont formulées les consignes remises aux « administrateurs des dépendances insulaires de Rhodes » :

« Les sujets [*re'āyā*] de cette île [Rhodes] sont des hommes sauvages, en les abordant il faut prêter extrême attention à ne pas les effrayer et à les traiter avec sagesse, afin qu'ainsi ils se prennent de sympathie pour le gouvernement du sultanat sublime²⁸. »

« Sauvages » : nous tenons là un mot dont la fortune historiographique est grande. Souvent mis en exergue (paratexte encore), quand ce n'est pas en titre²⁹, des travaux sur « l'orientalisme ottoman », il constitue la pierre de touche attestant l'intégration du colonialisme civilisateur au répertoire des pratiques gouvernementales ottomanes. C'est ainsi le cas dans ce passage d'un article signé Thomas Kühn :

« Ottoman bureaucrats and military officers in Yemen resembled other imperial conquerors of this period in that they sought to legitimate their rule by representing the population of the newly established province as “savages” (*vahşî*) who were in need of being uplifted through the practices and institutions of the modern state. However, there is evidence that in marked contrast to their British, French, or Russian counterparts in India, West Africa, or Turkistan they initially did not intend to institutionalize what they recognized as the difference and cultural inferiority of the indigenous population and thus to create a rule of colonial difference³⁰. »

La subtilité de l'argument appelle commentaire. 1) Il est dit que les Ottomans *ressemblent* à des coloniaux ; notons bien : ils ne font que leur ressembler. Semblables, non identiques : d'emblée leur désignation est au figuré. 2) Il est frappant que cette figuration ne procède pas d'une intention « initiale » : cela confirme que la colonialité ottomane n'existe vraiment que dans l'après-coup. 3) L'essentiel ici : institutionnalisée ou non, c'est bien la différenciation du « sauvage » qui est la clé — le titre — de cette colonialité.

²⁸ Archives ottomanes du Premier Ministre (*Başbakanlık Osmanlı Arşivi*), Istanbul [ci-après BOA], İ.DH. 11188, « copie des instructions secrètes aux administrateurs des dépendances insulaires de Rhodes » (*Rodos ceziresine mülhaq atalar müdürlerine virilen ta'lîmât-ı hafîyye sûreti*) (s.d. [~ mai-juin 1849]) : « bu cezireniñ re'âyâsı vahşî adamlar olub üzerlerine varub ürkütmeyereq hakîmâne sûretle kullanılıb hükümet-i saltanat-ı seniyyeye ısıdırılmalarına ziyâde diqqat [...] oluna. »

²⁹ DERİNGİL S., art. cit.

³⁰ KÜHN T., « Shaping and reshaping colonial Ottomanism : contesting boundaries of difference and integration in Ottoman Yemen, 1872-1919 », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East* 27/2, p. 316.

Mais à présent, tentons une autre lecture. La même année 1849, au détour d'un des rapports adressés par Safvetî Paşa aux autorités d'Istanbul, une courte incise vient éclairer la manière dont le gouverneur-général de la mer Blanche traite avec ceux qu'il dit sauvages. Les habitants de plusieurs îles, rapporte-t-il, se sont plaints de ce qu'un grand nombre de « détrousseurs » (*bırsızlar*) et de « corsaires » (*qorsân*) écument les eaux de l'Archipel, empêchant éponges, poissons et autres fruits de la mer d'arriver à bon port. Espérant pouvoir compter sur la mobilisation de plusieurs navires légers de la flotte impériale, Safvetî Paşa explique qu'il a pour l'heure durci l'application des « règles de permis [de passage] et de quarantaine » ; mais également qu'il est, « par certains ordres verbaux adressés aux gens des îles, parvenu à [se] les concilier³¹ ».

La « conciliation » (*istimâlet*) : voilà un terme du vocabulaire politique ottoman qui, autant que celui de « sauvage », mérite d'être pris au sérieux. Il exprime, avant tout, la reviviscence d'un certain classicisme ancré au cœur des idéaux sultaniens de bon gouvernement. De fait, durant les siècles de l'expansion ottomane, l'usage était de s'assurer la loyauté des habitants d'une province nouvellement conquise par des mesures dites, précisément, de « conciliation ». À savoir :

« bien se comporter vis-à-vis du peuple des localités conquises, assurer sa protection, lui procurer une sécurité morale et matérielle face aux ennemis de l'extérieur, lui octroyer toute liberté en matière religieuse, lui concéder des facilités fiscales³² ».

Cet même précepte de *istimâlet* est à l'œuvre, à la fin du XVIII^e siècle, s'agissant d'autres îles de la mer Égée³³. D'autres documents encore attestent de ce que son usage a perduré au XIX^e siècle³⁴. Et de fait, n'est-ce pas précisément d'une telle maxime de conciliation que Safvetî Paşa recommande l'application dans l'Archipel, lorsqu'il prône de familiariser les « sauvages » avec le gouvernement du sultanat sublime ? Dans le secret de ses instructions, nous découvrons ainsi un lexique qui, en contrepoint de mots d'ordre souvent associés à l'hypothèse d'un projet de modernisation occidentalisée, demeure profondément attaché à l'idéal politique sultanien en vigueur (suivant la formule consacrée) « de tout temps ».

³¹ BOA, A.MKT 211/63, rapport de Safvetî Paşa (7 B. 1265 [29 mai 1849]) : « tezkere ve qarantîna usüllerine ziyâde diqqat ve atalar ahâlisine ba'zı vesâyâ-yı lisâniyye ile i'tâ-yı istimâlet olunması ».

³² İLGÜREL M., « İstimâlet », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 23 (2001), p. 362.

³³ PARMAKSIZOĞLU, İ., « Rusya'nın Mikenos adasında konsolosluk kurma teşebbüsü ve bununla ilgili vesikalar », *Bellekten* XLI/161 (1977), p. 130.

³⁴ Maurus REINKOWSKI, « Die Dinge der Ordnung. Eine vergleichende Untersuchung über die osmanischen Tanzimat », Bamberg, Habilitationsschrift an der Fakultät Sprach- und Literaturwissenschaften der Otto-Friedrich-Universität, 2001, p. 264-265, 379-380. La version publiée de cet ouvrage (Munich, Oldenbourg Verlag, 2005) ne comprenant pas le passage cité ici, je me permets de reprendre l'original inédit pour référence.

Arrêtons-nous en outre sur l'emploi, dans l'extrait sus-cité, du mot « *re'āyā* » lui-même. Traditionnellement, il s'appliquait à l'ensemble des sujets ottomans redevables de l'impôt ; au tournant du XIX^e siècle, cependant, il en vient à désigner plus spécifiquement les seuls non-musulmans. Cette connotation confessionnelle n'est pas à exclure ici, sous la plume de Safvetī Paşa : la majorité des habitants de Rhodes, comme des autres îles de l'Archipel, ne sont-ils pas des non-musulmans ? Cependant la formulation qu'il propose entretient l'ambiguïté, et ravive le souvenir d'une acception du mot que l'on dirait volontiers archaïque : « sauvages », facilement effrayés, les « sujets » dépeints ici sont un troupeau à domestiquer, plutôt qu'une communauté confessionnelle. La dominante est donc, suivant la proposition de Maurus Reinkowski, celle d'une « interprétation patrimoniale de l'ordre », en vertu de laquelle « les sujets contrevenant et portant atteinte aux limites fixées sont avant tout définis sur le mode de l'errance ; il s'agit [...] d' "enfants égarés"³⁵ ». Ces mêmes accents archaïsants transparaissent au demeurant sous la plume d'un autre administrateur provincial ottoman, Tal'at Efendi, gouverneur en poste à Chypre en 1841 : « les *re'āyā* — écrit-il sans sembler le déplorer le moins du monde — sont des hommes qui peuvent être menés comme un vulgaire troupeau de moutons³⁶ ».

Complétons cet échantillon par un extrait des recommandations concernant l'administration de l'Archipel que Safvetī Paşa rédige en mars 1849 : il y souligne la nécessité que,

« sous l'égide impériale dispensatrice de tranquillité de Sa souveraine Majesté, conformément au vœu sublime [du sultan], la sécurité et le bon ordre des habitants et *re'āyā*, qui sont *la charge confiée par Dieu*, soient assurées³⁷ ».

Or une telle formule, bien qu'intelligible à qui comprendrait « *re'āyā* » à la façon du XIX^e siècle, s'entend à nouveau, avant tout, en écho au sens plus ancien du terme. Au demeurant, elle perdure dans l'usage quand bien même une notion nouvelle, celle de *teb'a*, serait substituée à celle, tradi-

³⁵ REINKOWSKI M., *op. cit.*, p. 264. La référence, en français, aux « enfants égarés », est extraite d'une lettre de Şekīb Efendi aux consuls européens, le 2 octobre 1845 (citation donnée *ibid.*, p. 377).

³⁶ BOA, İ.MVL 352, rapport du gouverneur de Chypre Mehmed Tal'at Efendi (co-signée avec « Es-seyyid Mustafa », colonel chargé du maintien de l'ordre à Chypre) (7 S. 1257 [31 mars 1841]) : « *re'āyā* tarafı dahī bayāğt qoyun sürüsü gibi kullanılabilir adamlar ».

³⁷ BOA, İ.MVL 3796, rapport de Safvetī Paşa (21 R. 1265 [16 mars 1849]) (je souligne) : « *vedī'atü-llah* olan sekene ü *re'āyānıñ* [...] sāye-i āsāyiş-vāye-i cenāb-ı cihān-bānide dil-hāh-ı 'ālī vechiyle emniyet ü āsāyişleri esbābınıñ istikmāli ».

tionnelle, de *re'āyā* : Safvetī Paşa traite ainsi, dans ses instructions, des « sujets [*teb'a*] de toutes classes, qui sont la charge confiée à la juste main de Sa Majesté siège du califat³⁸ ».

C'est dire combien sont grandes « l'ambiguïté, la confusion et la porosité entre les significations traditionnelle et "moderne" (européenne) de termes-clés » du discours politique ottoman³⁹. Davantage qu'à la différenciation d'un colonialisme à l'ottomane, nous avons affaire ici à la reconduction d'un idéal politique séculaire : elle laisse affleurer les savoirs d'administrateurs rompus à la garde des brebis égarées, et guère nécessairement soucieux de mission civilisatrice. Assurément, il n'est pas de texte qui ne remette en jeu sa signification, et celui-là, pas plus qu'un autre, n'est figé dans l'immuabilité d'un sens archaïque. Mais du moins convient-il d'en épaissir la consistance, de ne pas s'en tenir au vernis orientaliste. Ou, pour le dire autrement :

« La culture des administrateurs du XIX^e obéit à une intégration synchrétique de conceptions anciennes, prégnantes, contrairement aux théories de la modernisation ottomane qui en font la projection exclusive de logiques institutionnelles nouvelles⁴⁰. »

Vous avez dit « sauvages » ? Sachons y reconnaître le symbole immémorial du pacte de gouvernement ottoman, avant que de nous laisser entraîner par le paratexte d'une colonialité stigmatisante.

L'étrangeté que recèle le texte sans titre des archives ottomanes, en somme, ne saurait se réduire à celle (produite par la différenciation équivoque entre colonisateurs et colonisés⁴¹) qui fait la manchette du récit postcolonial. Certains accents des administrateurs provinciaux de l'empire peuvent s'inscrire, aussi bien, dans un autre espace-temps que celui de la théorie de l'orientalisme ottoman. Il y a bien un jeu sur le répertoire de la culture civilisatrice, mais il ne procède pas d'une

³⁸ BOA, İ.DH. 11188, instructions de Safvetī Paşa aux administrateurs des dépendances insulaires de Rhodes (s.d. [~ mai-juin 1849]) : « *vedī'atü-llah olan teba'a-ı saltanat-ı seniyye* ». Voir aussi BOA, A.MKT 237/3, brouillon d'une circulaire aux gouverneurs de province (s.d. [~ 1849]) : « *vedī'a-ı dest-i ma'delet-peyvest-i hazret-i hilâfet-penâhî olan sunûf-ı teba'a* ». À nouveau en A.MKT 230/15, rapport du gouverneur de Chypre 'Abdüllatîf Efendi (27 Zâ. 1265 [14 octobre 1849]) : « *vedī'a-ı ileyhi olan sunûf-ı teba'a* ».

³⁹ KIESER H.-L. (dir.), *Aspects of the political language in Turkey (19th-20th centuries)*, Istanbul, Isis, 2002, p. 11.

⁴⁰ BOUQUET O., *Les Pachas du sultan. Essai prosopographique sur les agents supérieurs de l'État ottoman (1839-1909)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, thèse de doctorat 2004, p. 87 n. 98.

⁴¹ Cf. OSTERHAMMEL J., *op. cit.*, p. 19 (« die Art der *Fremdheit* zwischen Kolonisierern und Kolonisierten [ist] von großer Bedeutung » ; souligné par l'auteur).

simple récitation, en différé, des mots d'ordre de la « modernité » européenne ; autrement dit, ce n'est là nul décalque orientaliste, et moins encore un gambit occidentaliste. À contretemps d'une retransmission mimétique, donc jouée d'avance, du scénario colonial, s'y joue une histoire « inscrite au moins autant dans le paysage de l'Empire ottoman que dans celui des impérialismes⁴² ».

Oui, donc, à ce titre, l'orientalisme mérite d'être désorienté. Il faut détricoter l'histoire de « la défaite du récit par la vision », et assumer les périls d'une telle démarche. *Orientalism* est mu par le souci que le récit s'approprie la vision : il s'emploie à transformer l'orientalisme, dispositif de domination, en objet de discours historique. Mais aussi bien, la vision ne risque-t-elle pas de réinvestir le récit ? Ainsi lorsque le schème transtextuel d'une colonialité ottomane postcoloniale impose de manière univoque ses critères d'historicité au complexe signifiant du texte d'archives. Il faut donc tout faire pour que, du discours historique à la représentation synoptique, le pas à franchir demeure critique.

Cette désorientation oblitère la fixation d'un paradigme (supposé) des *postcolonial studies* ; mais elle ne signe nul arrêt du geste théorique lui-même⁴³. Tout au contraire, elle invite à sa reprise. Désorienter l'orientalisme, en effet, revient à ré-encastrier le discours de l'histoire ottomane dans « cette économie conflictuelle du discours colonial qu'Edward Saïd décrit comme la tension entre une vision dominatrice synchronique et panoptique – requérant l'identité, la stase – et, à l'opposé, la poussée diachronique de l'histoire – le changement, la différence⁴⁴ ». La théorie ici mise en jeu s'entend comme crise de la réification paratextuelle, et survie d'un sujet pétri de discours dont rien ne saurait neutraliser la polysémie. Désorientons, oui : pour mieux théoriser.

Bibliographie

BARKEY K., *Empire of difference. The Ottomans in comparative perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

BHABHA H., *The Location of culture*, Londres / New York, Routledge, 1994.

⁴² ILBERT R., *Alexandrie 1830-1930. Histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1996, p. xxviii.

⁴³ Et ce quand bien même il y aurait lieu de ne pas en réserver l'exclusive à la pensée dite « postcoloniale ». Ainsi Laurent Dubreuil a-t-il suggéré que le raisonnement de Homi Bhabha puisse être pensé par-delà « l'unicausale colonie », en soulignant qu'il « n'est pas produit par l'unique hybridation postcoloniale » (« Alter, inter : académisme et *postcolonial studies* », *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, 24 (2006) : *Faut-il être post-colonial ?*, p. 59, souligné par l'auteur).

⁴⁴ BHABHA H., *op. cit.*, p. 85-86.

- BOUQUET O., *Les Pachas du sultan. Essai prosopographique sur les agents supérieurs de l'État ottoman (1839-1909)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, thèse de doctorat, 2004.
- BURBANK J., COOPER F., *Empires in world history. Power and the politics of difference*, Princeton N.J., Princeton University Press, 2010.
- CUILLERAI M., « Le tiers-espace, une pensée de l'émancipation », *Revue internationale des livres et des idées* 14 (2009), p. 33-35. URL : <http://revuedeslivres.net/articles.php?idArt=473> (visité le 20 décembre 2010).
- DERINGİL S., « Les Ottomans et le partage de l'Afrique 1880-1900 », dans DERINGİL S., KUNERALP, S., (dir.), *The Ottomans and Africa*, Istanbul, The Isis Press, 1990, p. 121-133.
- *The Well-protected Domains. Ideology and the legitimation of power in the Ottoman Empire, 1876-1909*, Londres / New York, I.B. Tauris, 1998.
- « “They live in a state of nomadism and savagery” : the late Ottoman Empire and the post-colonial debate », *Comparative Studies in Society and History* 45/2 (2003), p. 311-342.
- DUBREUIL L., « Alter, inter : académisme et *postcolonial studies* », *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire* 24 (2006) : *Faut-il être postcolonial ?*, p. 47-61.
- URL : <http://labyrinthe.revues.org/index1248.html> (visité le 21 décembre 2010).
- GEERTZ C., *Local Knowledge. Further essays in interpretive anthropology*, s.l. [New York], Basic Books, 2000 [1^{ère} éd. 1983].
- GENETTE G., *Figures II*, Paris, Seuil, 1972.
- *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982.
- *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.
- HANSEN J., PHILIPP T., WEBER S., « Towards a new urban paradigm » [introduction], dans *eadem* (dir.), *The Empire in the city : Arab provincial capitals in the late Ottoman Empire*, Beyrouth, Ergon Verlag Würzburg in Kommission, 2002, p. 1-25.
- HOURANI A., « The Changing Face of the Fertile Crescent », *Studia Islamica* VIII (1957), p. 89-122.
- ILBERT R., *Alexandrie 1830-1930. Histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 2 vol., 1996
- İLGÜREL M., « İstimâlet », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 23 (2001), p. 362-363.
- JUDSON P., « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales* 63/3 (2008), p. 563-596.
- KIESER H.-L. (dir.), *Aspects of the political language in Turkey (19th-20th centuries)*, Istanbul, Isis, 2002.

- KÜHN T., « An Imperial Borderland as colony : knowledge production and the elaboration of difference in Ottoman Yemen, 1872-1914 », *MIT Electronic Journal of Middle East Studies* 3 (2003), p. 5-17.
- « Shaping and reshaping colonial Ottomanism : contesting boundaries of difference and integration in Ottoman Yemen, 1872-1919 », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East* 27/2 (2007), p. 315-331.
- MAKDISI U., « Ottoman Orientalism », *American Historical Review* 107/3 (2002), p. 768-796.
- MCADAM D., TARROW S., TILLY C., *Dynamics of contention*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2001.
- MITCHELL T., *Colonising Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- OSTERHAMMEL J., *Kolonialismus. Geschichte – Formen – Folgen*, München, C.H. Beck, 1995.
- « “Colonialisme” et “Empires coloniaux” » (trad. fr. Thierry Carpent), *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire* 35 (2010) : *Empire Reader*, p. 57-68.
- PARMAKSIZOĞLU İ., « Rusya'nın Mikenos adasında konsolosluk kurma teşebbüsü ve bununla ilgili vesikalar » [Documents concernant la tentative russe pour établir un consulat dans l'île de Mykonos], *Belleten* XLI/161 (1977), p. 125-135.
- REINKOWSKI M., *Die Dinge der Ordnung. Eine vergleichende Untersuchung über die osmanischen Tanzimat*, Bamberg, Habilitationsschrift an der Fakultät Sprach- und Literaturwissenschaften der Otto-Friedrich-Universität, 2001.
- SAID E., *Orientalism*, Londres, Penguin, 2003 [1^{ère} éd. 1978].
- *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (trad. fr. Catherine Malamoud), Paris, Seuil, 2005 [1^{ère} éd. 1980].
- SHAW E. K., « Tanzimat in the Ottoman Empire, age of reform in Europe », *Tanzimat'ın 150. yıldönümü uluslararası sempozyumu (bildiriler). 25-27 Aralık 1989, Milli Kütüphane-Ankara*, Ankara, T.C. Kültür Bakanlığı, Milli Kütüphane Başkanlığı, 1991, p. 199-211.
- SKINNER Q., « Language and social change », TULLY J. (dir.), *Meaning and context. Quentin Skinner and his critics*, Cambridge, Polity Press, 1988, p. 119-132.
- VATIN N., VEINSTEIN G., *Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans (XIV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2003.
- WOODWORTH C. K., « Ocean and steppe : early modern world empires » [review article], *Journal of Early Modern History* 11/6 (2007), p. 501-518.
-